**Opérateur(trice) d'attraction**

Date de publication :13/09/2024

**Familles de métiers**

Animation et relation visiteurs

**Lieux et segments d’activités**

* Parcs d'attractions et parcs aquatiques
* Parcs à thème et parcs ludo-pédagogiques
* Activités intérieures
* Musées et sites culturels
* Patrimoine et sites naturels
* Spectacles et activités artistiques

**Autres intitulés**

* Pilote d'attraction
* Animateur(trice) d'attraction

**Définition du métier**

Métier incontournable des parcs d'attractions, l'opérateur(trice) d'attraction assure l'accueil et l'orientation des visiteurs dans une attraction, et leur embarquement/débarquement dans le cas d'attractions mécaniques. Il/Elle est également à la manœuvre pour recevoir le public, expliquer les conditions d'accès et renseigner les visiteurs, assurer la gestion de flux des files d'attente afin de garantir une expérience riche en sensations en toute sécurité.

L'opérateur(trice) peut également être amené(e) à piloter une attraction après une formation spécifique délivrée par l'entreprise.

Ce métier s'adresse aux personnes qui aiment le contact avec le public. L'opérateur(trice) d'attraction sait tenir une posture à la fois chaleureuse pour accueillir les visiteurs, et rigoureuse pour faire respecter les consignes de sécurité incontournables à la gestion et au pilotage d'attraction mécanique.

**Particularités**

* Métier en contact avec le public
* Pic saisonnier

**Code ROME**

Personnel d'attractions ou de structures de loisirs

**Principales compétences métiers**

**Savoir-être professionnels**

* Etre à l'écoute des visiteurs et se rendre disponible
* Faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité
* Proposer des solutions adaptées au contexte
* Travailler en équipe

**Compétences techniques**

* Ajuster les paramètres de fonctionnement d'une attraction (vitesse, durée) et lancer l'animation (annonces, musique, jeux de lumière)
* Contrôler les systèmes de sécurité
* Anticiper des dangers, problèmes ou besoins matériels et techniques
* Vérifier les conditions d'installation et de sécurité du public (harnachement, ...) et procéder au verrouillage des systèmes de sécurité (barres, portes, ...)
* Contrôler les règles de Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé et Environnement (QHSSE)
* Contrôler l'accès et la circulation des personnes
* Accueillir, orienter, informer un visiteur
* Prévenir et résoudre les conflits en appliquant les consignes de l'entreprise
* Communiquer les informations de base pour son poste en anglais
* Maîtriser les informations du site utiles aux visiteurs (orientation, horaires…)

**Accès à l’emploi**

**Niveau d’expérience requis**

Une expérience préalable dans les métiers de l'animation est un plus mais pas indispensable

**Formation appréciée**

* Certificat de qualification professionnelle (CQP) Opérateur d'attraction
* Brevet d'Aptitude à la fonction d'animateur (BAFA)
* Bac Professionnel Métiers de l'accueil
* Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du sport (BPJEPS) spécialité animateur

**Mooc disponibles et ressources utiles**

MOOC "Assurez l'accueil des publics", disponible sur OpenClassrooms